

Bruxelles, 16 juin 2006

Visite de M^{me} Ferrero-Waldner en Israël et dans les territoires palestiniens les 19 et 20 juin

M^{me} Benita Ferrero-Waldner, Commissaire chargée des relations extérieures, se rendra en Israël et dans les territoires palestiniens les 19 et 20 juin 2006. Au cours de son voyage, elle devrait rencontrer le Premier ministre israélien, Ehud Olmert, et la ministre des affaires étrangères, Tzipi Livni, ainsi que le Président palestinien Mahmoud Abbas et d'autres personnalités politiques de premier plan des deux États. Elle ne rencontrera toutefois aucun membre du gouvernement dirigé par le Hamas. Mandatée par le Quartet (UE, États-Unis, Nations unies et Russie), la Commissaire a dirigé les travaux qui ont débouché sur des propositions en vue de mettre en place un mécanisme international temporaire destiné à faciliter la fourniture directe d'aide aux Palestiniens pour couvrir leurs besoins fondamentaux sans que l'argent aille au gouvernement palestinien ou transite par ce dernier. Ces propositions ayant à présent reçu l'aval des États membres, M^{me} Ferrero-Waldner est impatiente d'examiner ce nouveau mécanisme avec toutes les parties concernées. Les discussions porteront également, au cours de sa visite, sur la situation politique actuelle ainsi que sur les perspectives d'un retour au dialogue en vue d'une solution négociée entre les deux États.

À la veille de sa visite, la Commissaire a déclaré: «Il s'agit d'un moment délicat pour toutes les parties. Aucun progrès ne peut être accompli sur quelque front que ce soit sans dialogue entre, d'une part, Israël et le Président palestinien et, d'autre part, entre les Palestiniens eux-mêmes. Nous insistons donc pour que le Premier ministre Olmert et le Président Abbas établissent rapidement des contacts. Pour cette même raison, nous invitons instamment le nouveau gouvernement palestinien à laisser la voie libre à un avenir pacifique en renonçant à la violence, en reconnaissant l'État d'Israël et en respectant les obligations et accords antérieurs, dont la feuille de route».

La Commissaire a ajouté: «L'Europe est déterminée à jouer le rôle qui est le sien en évitant une crise humanitaire dans les territoires palestiniens. Il ne peut toutefois y avoir de relations normales avec un gouvernement qui n'a pas encore accepté les principes fondamentaux de la paix. Nous n'avons donc pas ménagé nos efforts pour concevoir un mécanisme permettant de répondre à des besoins fondamentaux sans que l'argent transite par le gouvernement».

Ce mécanisme est ouvert à tous les donateurs et pourra servir au transfert des recettes fiscales palestiniennes retenues par Israël.

Il permettra d'acheminer les produits de première nécessité au secteur de la santé et de payer le personnel soignant, il couvrira les services généraux, y compris le carburant, ainsi que les allocations de base afin de répondre aux besoins élémentaires des couches les plus pauvres de la population.

Le cabinet du Président Abbas, qui signera tous les documents et fournira toutes les autorisations nécessaires, sera le point de contact de la communauté de donateurs dans le cadre du fonctionnement de ce mécanisme.

L'assistance sera acheminée par une structure en trois parties:

1) Le programme de soutien aux services d'urgence de la Banque mondiale sera étendu afin de couvrir les biens de première nécessité dans le secteur de la santé et les allocations de base au personnel soignant dans les hôpitaux et les cliniques. Pendant la préparation des modalités d'application, la Commission européenne assurera la coordination des opérations avec la Banque mondiale en effectuant des versements directs et immédiats aux travailleurs du secteur des soins de santé à partir du budget communautaire.

2) La contribution intérimaire de secours d'urgence de la Commission européenne sera renforcée pour garantir les services d'utilité publique essentiels tels que l'approvisionnement en carburant.

3) Un programme d'allocations fondé sur les besoins sera mis en place dans les meilleurs délais pour installer un «filet de protection sociale». Un nouveau fonds permettra d'effectuer des versements directs vers les comptes bancaires des bénéficiaires sur la base de l'évaluation des besoins.

Les deux premières parties de ce mécanisme seront mises en œuvre immédiatement afin que les premiers paiements interviennent dès le début du mois de juillet, l'objectif étant que la troisième partie soit en place le plus rapidement possible. Les trois volets du mécanisme seront soumis à des contrôles stricts en toute responsabilité et en toute transparence.

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement palestinien dirigé par le Hamas, l'Union européenne a suspendu toute aide directe à l'autorité palestinienne ou transitant par celle-ci. Elle a toutefois renforcé son assistance afin de répondre aux besoins fondamentaux des Palestiniens. Depuis le début de l'année, 154 millions € ont ainsi été débloqués. 64 millions sont destinés à l'Office de secours et de travaux des Nations unies, 40 millions servent à assurer un approvisionnement ininterrompu en électricité et 34 millions sont octroyés sous forme d'aide humanitaire. L'Union européenne reste, malgré l'interruption de l'aide directe annoncée plus tôt cette année, le principal bailleur de fonds des Palestiniens.

Le conseil d'association entre l'Union européenne et Israël a récemment tenu une réunion très fructueuse à Luxembourg. Outre les dossiers politiques, les discussions ont porté sur les résultats positifs obtenus récemment grâce au plan d'action conjoint entre l'UE et Israël dans le cadre de la politique de voisinage, qui joue un rôle important dans l'approfondissement des relations bilatérales.